

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 9 (1890)
Heft: 6

Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il est plus que probable que l'on trouvera ensuite, dans les collections d'objets lacustres ou provenant de tombeaux, des points de comparaison suffisants pour éclairer et expliquer l'histoire de cette époque reculée. J'ai voulu simplement, par ces quelques lignes, attirer l'attention sur un sujet qui promet de devenir d'une grande importance.

B. REBER.

MÉLANGES

D'après le *Journal de Genève* du 5 décembre 1890, il aurait été fait de fausses pièces de 5 francs suisses de 1889, se reconnaissant assez facilement au son et au toucher savonneux.

* * *

M. Paul Strœhlin prie toutes les personnes possédant des médailles de tir genevois uniques, gravées à la main ou frappées à peu d'exemplaires, de bien vouloir lui en communiquer la description et si possible de lui confier les pièces, pour un travail sur les médailles des tirs genevois qui paraîtra au commencement de 1891, dans la *Revue suisse de numismatique*.

* * *

Nos collègues, MM. Guillaumet-Vaucher et Paul Strœhlin, ont été nommés dernièrement membres du Grand Conseil de la république et canton de Genève.

* * *

La maison Thévoz et C^e, à Genève, qui imprime les planches de ce bulletin, a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition de photographie à Genève, en 1890. Nous ne pouvons que la féliciter de ce beau succès. Dans son exposition figuraient plusieurs des planches du *Bulletin* qui ont été fort remarquées.

* * *

Il s'est formé à Genève un Comité dans le but d'offrir, à la fin de cette année, une médaille d'or à M. le professeur

Ernest Naville, l'éminent défenseur de la liberté religieuse et l'un des promoteurs de la représentation proportionnelle en matière électorale. Il sera frappé à cette occasion quelques exemplaires de cette médaille en argent et en bronze. Nous donnerons la description de cette médaille dans une de nos prochaines livraisons.

* * *

Les Serviteurs de Saint-Pierre.

Sur la proposition de Mgr Fava, évêque de Grenoble, et d'un certain nombre de hautes personnalités catholiques à la tête desquelles est M. Lucien Brun, S. S. le pape Léon XIII vient de créer un nouvel ordre de chevalerie, destiné à récompenser les services importants rendus à sa personne et à l'Eglise.

L'Ordre des *Serviteurs de Saint-Pierre* comprendra des chevaliers, des commandeurs et des grand'croix. L'insigne consiste en une étoile d'émail blanc à six pointes, portant en son centre la représentation de la Sainte-Trinité, et entourée d'un flamboiement d'or. Le tout est surmonté d'une tiare avec les clés pontificales, également en or. Un ruban jaune avec liserés rouges suspend ce bijou sur la poitrine ou au cou des titulaires suivant le grade.

* * *

Nous avons signalé dans le précédent numéro du *Bulletin* une collection de modèles et de médaillons d'Antoine Bovy, éditée par le Conseil administratif de la ville de Genève. Cette collection sera publiquement exposée dans quelques jours à l'Ecole municipale d'art (Bâtiment du Grütli, rue Général-Dufour); nous ne saurions trop recommander à nos collègues et à tous les amateurs d'œuvres d'art de visiter cette exposition qui comprend une centaine environ de numéros, parmi lesquels quelques-unes des plus admirables créations du maître. Ces médaillons sont, du reste, destinés à la vente, plusieurs séries en ont déjà été moulées dans ce but. Un catalogue, dressé par notre collègue, M. J. Mayor, servira de guide au visiteur.

* * *

M. Julius Meili, notre confrère, vient d'être nommé associé étranger de la *Société royale belge de numismatique*. Nous sommes heureux de cet honneur et de ce nouveau lien qui vient unir plus étroitement nos deux sociétés.

* * *

M. Louis Furet nous communique comme complément à la notice de M. Henlé, dans le dernier numéro du *Bulletin*, qu'il a retrouvé dans les livres de la maison M. L. Bovy, le chiffre de la frappe exacte de la médaille Léonce Angrand.

Elle se compose de :

1 médaille d'or de 91,5 gr. (or fin).
20 » de bronze.

Mais il n'a pas retrouvé de mentions des médailles d'argent. Il n'en aurait donc pas été frappé.

* * *

A tous les numismatistes !

Nous serions très reconnaissant à toutes les personnes qui voudraient bien nous communiquer les pièces, médailles et monnaies du canton d'Argovie, omises dans le travail qui se publie actuellement dans le *Bulletin*. Nous voudrions présenter une étude aussi complète que possible ; chaque nouvelle pièce ou variété nous sera d'une grande utilité.

B. REBER,

Boul. James-Fazy, Genève.

L'ŒUVRE NUMISMATIQUE DE VINCENT PROMIS ¹

1. — Rectification à un article sur des monnaies obsidionnales franco-italiennes, dans la *Revue Numismatique*, deuxième série, t. XII, 1867, p. 251-254.

2. — Sull' origine della Zecca Veneta. Turin, imprimerie royale, 1868, br. in-8 de 32 p. av. pl.

3. — Tavole sinottiche delle monete battute in Italia, o da Italiani all' estero, illustrate con note. Turin, imprimerie royale, 1869, in-4 (LXXIX) et 25 p.

¹ L'œuvre de Vincent Promis comprend un nombre d'ouvrages ou d'articles bien plus considérable que celui que nous indiquons ici. On pourra s'en convaincre en consultant le bel ouvrage de M. le baron Antoine Manno, *L'opera cinquantenaria della R. Deputazione di storia patria di Torino*, Turin, 1884, in-4, p. 346-350. Nous nous bornons à indiquer, d'après ce volume, les travaux ayant trait à la numismatique.